

CONSEIL MUNICIPAL de SOYE
Du vendredi 24 février 2017
Début de séance 20h00 / 22h00

Etaient Présents : Francois **CIRESA**, Thierry **FOURNIER**, Marie-Odile **BRANGET**, Claude **LOMBARDET**, Jean-Luc **BENOIT**, Cédric **DRUET**, Alexandre **LOMBARDET**, Anne **PEGEOT**

Etait absents excusés : Arnaud **BONDENET**, Bénédicte **HUDELOT**

Etait absents non-excusés : Eric **MASSONPIERRE**

ORDRE DU JOUR :

- **Modification délibération n°2-2017 fermeture école de Soye**
- **Assiette ONF 2017**
- **Transfert compétences PLU**
- **Subvention APPEL**
- **Bilan accessibilité**
- **Travaux batiments communaux**
- **Réflexion chalet de chasse à la demande des chasseurs**
- **Point sur le poste de la secrétaire**
- **Tour de table des élus et questions diverses**
- **Date du prochain conseil**

.....

Le Maire en début de séance propose au Conseil Municipal de rajouter dans l'ordre du jour, une modification de délibération.

Le Conseil Municipal accepte la proposition.

1/ Délibération : Modification délibération n°2-2017 fermeture école de Soye

Le Conseil Municipal valide, en accord avec le Sous-Préfet une modification de la délibération n°2-2017 concernant la fermeture des écoles.

Le Maire confirme que l'école de Soye sera fermée à la rentrée 2017-2018 concernant la classe primaire ainsi que la classe maternelle et non "et ou maternelle" comme indiqué dans la délibération n°2-2017.

Décision acceptée : votées 8 voix pour 0 (sur 8)

2/ Délibération : Assiette ONF 2017

Après discussion avec le garant du bois concernant l'assiette ONF 2017, celui-ci nous propose de ne pas intégrer dans l'assiette ONF 2017 les coupes 23, 26, et 27.

Le Conseil Municipal valide l'assiette ONF 2017 en n'intégrant pas pour 2017 les coupes 23, 26 et 27.

Assiette ONF 2017 :

Coupe n°2 : (PIN) bostriché

Coupe n°10 et n°12

Coupe n°11 : (RESINEUX)

Le Conseil Municipal prend une délibération afin de valider les coupes : 11 blocs

Décision acceptée : votées 8 voix pour 0 (sur 8)

3/ Délibération : Transfert compétences PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La loi ALUR, votée en 2014 prévoit que les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) deviennent compétents en matière d'élaboration de documents d'urbanisme en lieu et place des communes. Ce transfert impliquerait une procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

La CC2V souhaite que la Commune s'oppose au transfert de la compétences PLU à la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes pour les raisons suivantes :

La CC2V vient de naître et les communes doivent dans un premier temps apprendre à se connaître et travailler ensemble.

La CC2V doit prendre le temps de mesurer les tenants et les aboutissants de cette compétence. Le coût de mise en oeuvre de ce transfert de compétence est élevé et il n'apparaît pas pertinent de faire supporter une telle dépense à la CC2V au moment de l'extension de son périmètre et de sa prise de compétence depuis le 1er janvier.

Le Conseil Municipal valide le souhait de la CC2V et prend une délibération s'opposant au transfert de la compétence PLU à la CC2V.

Décision acceptée : votées 8 voix pour 0 (sur 8)

4/ Subvention APPEL

Une demande de subvention nous a été faite par l'A.P.E.L Collège STE JEANNE-ANTIDE de Sancey afin d'aider le collège à financer des voyages "DECOUVERTE".

Le Conseil Municipal ne souhaite pas répondre favorablement à cette demande car il ne lui semble pas cohérent de mettre de l'argent public dans des écoles privées.

Toutes les demandes de subventions venant d'écoles privées seront rejetées.

5/ Bilan accessibilité

Mme Bénédicte Hudelot chargée de s'occuper du dossier AD'AP étant absente au Conseil, le Maire décide de fixer un rendez-vous avec Bénédicte Hudelot afin de discuter de l'avancé du dossier.

Si des difficultés sont rencontrées quant à l'avancement du dossier, un cabinet privé sera sollicité afin d'effectuer l'étude AD'AP.

6/ Travaux bâtiments communaux

La famille Bralla a quittée le logement communal de la Cure au 1er février.

Une réflexion est menée sur la rénovation et la destination des lieux.

Le logement est vacant à ce jour.

Nous avons eu une demande de location.

Le conseil municipal décide de réfléchir sur l'aménagement de ce logement avant de le louer.

Un rendez-vous avec l'Aide aux Maires est fixé le lundi 27 février 2017.

L'objectif de cette aide est de soutenir financièrement les communes qui font un effort important pour construire des logements, afin de les aider à réaliser les équipements publics et les infrastructures nécessaires à l'accueil de nouveaux ménages.

Un contact est pris avec le Conseil Départemental pour mettre en place une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage afin d'être aidé et conseillé quant à au projet de rénovation et de destination des lieux.

Il sera associé dans l'étude le bâtiment de la mairie ainsi que les 2 salles d'école.

7/ Réflexion chalet de chasse à la demande des chasseurs

Les chasseurs souhaiteraient faire un chalet de chasse afin de ne plus utiliser la salle des associations.

Le Conseil Municipal valide l'idée et mettra gratuitement le foncier à leur disposition mais souhaitent un engagement écrit comprenant des clauses validées par les 2 parties.

8/ Point sur le poste de la secrétaire

Nous disposons d'une secrétaire de Mairie, Marie Sandoz, depuis le 30 janvier 2017.

Elle est actuellement en AFPR (action de formation préalable au recrutement) par le biais de Pôle Emploi jusqu'au 28 mars 2017.

Cette formation professionnelle est prise en charge 100% par Pôle Emploi.

Marie Sandoz effectue actuellement 18H/semaine à la Mairie de Soye et 17H/semaine à la Communauté de Commune + Mairie de Rougemont afin de se former sur le poste.

A l'issue de ces 2 mois si Marie Sandoz convient pour le poste, nous lui établirons un contrat de 15H/semaine.

9/ Tour de table des élus et questions diverses

Point sur les écoles et les emplois associés

Le Maire a sollicité le Principal du collège de Clerval pour une rencontre le mardi 14 février 2017. Il a pu constater un collège propre, bien entretenu et capable de recevoir les élèves de Soye dans de très bonnes conditions.

La rentrée 2017 se fera au collège de l'Isle sur le Doubs.

Le Maire prendra rendez-vous avec Christine Chrétien pour parler de son avenir professionnel.

Le Conseil Municipal s'est engagé à maintenir un emploi suivant son souhait.

Démission d'Eric Massonpierre

Pour des raisons professionnelles, Eric Massonpierre déménage de Soye et souhaite démissionner du Conseil Municipal.

Pièce de théâtre au tarif de 400€

Une troupe de théâtre nous a sollicité pour jouer une pièce dans notre commune pour un montant de 400€.

Le Conseil Municipal a donné son accord et souhaite que le Comité des Fêtes puisse le prendre en charge financièrement et organiser sa venue.

Rénovation barrière logement de la salle des fêtes

Le locataire du logement de la salle des fêtes souhaite que sa barrière soit refaite.

Le Conseil municipal accepte et décide de prendre une journée au printemps pour la refaire.

10/ Date du prochain conseil

Le prochain Conseil Municipal se réunira le 31/03/2017

